

CHOISIR SON POELE

Fondamentalement, le choix du poêle à bois doit s'appuyer sur deux critères : la puissance, qui doit être adaptée à l'usage pour une utilisation à bon régime, et le rendement maximal, pour un chauffage efficace et peu gourmand.

RENDEMENT ET PERFORMANCE

le rendement est évidemment un critère de choix d'un poêle à bois. Un poêle qui afficherait un rendement inférieur à 70% serait bien entendu à bannir. D'une part cela témoignerait d'une conception de faible qualité à l'heure où les fabricants disposent de suffisamment d'expérience et de maîtrise technique pour créer des poêles performants.

D'autre part, sous 70% de rendement, un poêle n'est pas éligible aux avantages fiscaux ou aux différentes aides financières* (selon loi de finance en vigueur) pour la transition énergétique. Par ailleurs, n'oubliez pas que plus ce rendement sera élevé et moins vous consommerez de combustible à température égale. Il est donc toujours préférable de choisir un poêle avec un rendement élevé, pour maximiser les économies d'énergie.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'il faut impérativement choisir un poêle à bois le plus puissant possible. Le résultat est alors bien souvent que ces gens-là finissent... par ne plus utiliser leur poêle ! En effet, si le poêle est trop puissant, il chauffera de manière excessive la pièce où il est situé. Pour autant, les autres pièces ne seront pas convenablement chauffées. Par conséquent, soit il vous faudra ouvrir les fenêtres pour réduire la température de la pièce où est situé le poêle, soit il vous faudra arrêter d'utiliser votre poêle. C'est absurde.

Le dimensionnement est donc fondamental pour un confort optimal. Sachez que l'on considère en moyenne que pour une maison avec plafond à 2,5 mètres, il faut 200 Watt par m² sans isolation. Alors qu'il faut plus qu'une puissance réelle de 40 Watts par m² pour une maison correctement isolée répondant à la dernière Réglementation Thermique.

PUISSANCE

Le saviez vous ?

Le passage d'un rendement de 50 à 70 % permet d'économiser près de 30% de bois

